

Développement Durable et vignoble bourguignon

À qui s'adresser pour obtenir un conseil, une aide ?

Vous avez une idée d'action collective en faveur du Développement Durable ?

Parlez-en à votre Président d'ODG / cave coopérative / groupement ou association de producteurs...

Vous souhaitez mettre en place une action individuelle ?

Réalisez l'autodiagnostic de votre entreprise et consultez les aides pour obtenir des exemples d'actions.

Vous êtes un peu perdu ?

La filière a décidé de se doter d'une personne ressource qui pourra vous renseigner et vous aiguiller vers les bons interlocuteurs. N'hésitez pas à la contacter :

Claire Pernet, Responsable Développement Durable

claire.pernet@bivb.com

03 80 26 35 15 (Beaune) - 03 85 22 91 36 (Mâcon) - 06 32 35 24 86

PÔLE TECHNIQUE ET QUALITÉ DU BIVB CITVB

6 rue du 16^e chasseurs - 21200 Beaune

Tél. 03 80 26 23 74 - Fax. 03 80 26 23 71

technique@bivb.com

Développement Durable et vignoble bourguignon

Ce qu'il faut savoir

Qu'est-ce que c'est ?

En réalité, **chacun d'entre nous fait du Développement Durable sans le savoir !**

Vous triez vos déchets ? Vous faites le nécessaire pour transmettre votre exploitation dans de bonnes conditions ? Vous raisonnez vos traitements dans un souci économique et environnemental ? Vous vous formez et formez vos salariés ?

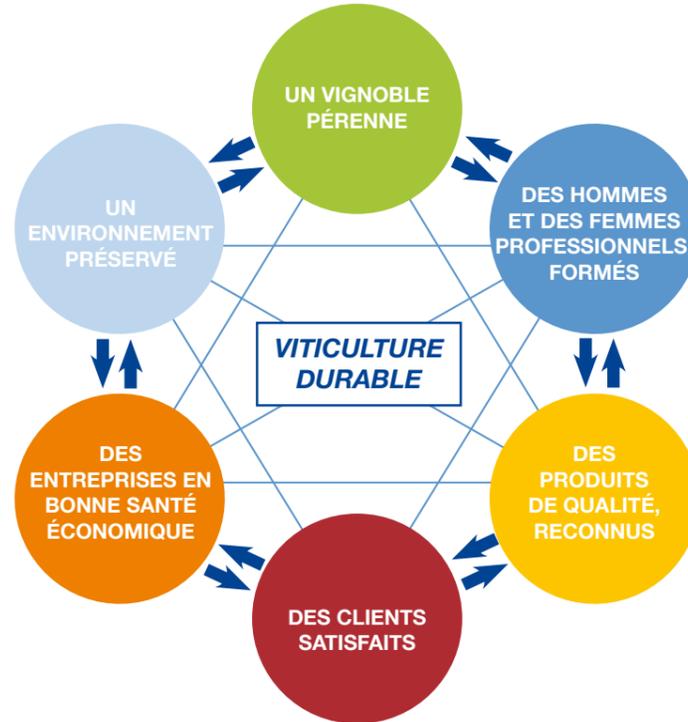
Toutes ces actions sont déjà une démarche de performance durable.

Vous travaillez pour **produire un vin de qualité, satisfaire vos clients et en séduire de nouveaux ?** Vous cherchez la **rentabilité économique** et vous êtes conscients de **l'impact de l'activité vitivinicole sur l'environnement ?**

Vous êtes donc dans la recherche du **juste équilibre pour votre entreprise** : c'est du **Développement Durable**.

En fait, tout cela relève avant tout du **bon sens** ! Les réflexions et les actions se mettent en place pas à pas. Il ne s'agit pas d'ajouter des contraintes à son travail quotidien ou de révolutionner son organisation, mais de faire le point sur ce que vous faites pour tendre vers la meilleure performance et sur ce qui pourrait être amélioré pour y parvenir plus facilement.

Vous pensez que ce que vous faites à votre échelle n'a pas d'intérêt ? Détrompez-vous ! **Ce sont les engagements de chacun tant sur le plan individuel que sur le plan collectif qui font avancer.**



Un engagement individuel et collectif

« **La référence mondiale des grands vins nés d'une viticulture durable** » : quelle ambition ! Et c'est celle de la Bourgogne viticole. Mais comment fait-on pour atteindre cet objectif collectif ?

La réussite s'appuie sur un plan d'actions issu d'un travail collaboratif de tous les acteurs impliqués. Il repose sur 7 axes d'engagements :

1 - Préserver le territoire, ses milieux, ses ressources et son cadre de vie

Exemple d'action : plantation et entretien des haies et des arbres à proximité des parcelles.

2 - Assurer une qualité des vins irréprochable

Exemple d'action : questionner les consommateurs sur leur satisfaction et prendre en compte les résultats des dispositifs de contrôle de la qualité type Suivi Aval de la Qualité.

3 - Garantir la pérennité économique de la filière et des acteurs de celle-ci

Exemple d'action : connaître ses coûts de production pour assurer la pérennité économique de son entreprise.

4 - Favoriser de bonnes conditions de travail (santé, sécurité, formation...)

Exemple d'action : fournir des équipements de protection individuelle et former le personnel à l'utilisation des machines.

5 - Contribuer à l'évolution du territoire et de ses habitants via l'évolution de son entreprise et de ses pratiques

Exemple d'action : optimiser les apports d'intrants à la vigne pour réduire l'impact sur l'environnement naturel et la santé humaine notamment.

6 - Améliorer les échanges entre le terrain et le monde de la Recherche et de l'expérimentation

Exemple d'action : création du pôle Bourgogne Vigne et Vin.

7 - Mettre en œuvre le plan d'actions Développement Durable

Exemple d'action : mise à disposition de l'autodiagnostic Développement Durable pour l'ensemble des entreprises vitivinicoles bourguignonnes.

Et moi ?

Et moi viticulteur, coopérateur, négociant... qu'est-ce que cela m'apporte concrètement ? Que puis-je faire à mon échelle ? **Tendre vers le « durable », c'est tendre vers l'équilibre de son entreprise et la juste performance !**

Pour commencer, il faut connaître sa situation « géodurable » : dans quel domaine mon entreprise est-elle la plus performante ? Économique ? Environnemental ? Social ? Comment m'améliorer ?

Pour savoir, il suffit de réaliser son **autodiagnostic**. Rien de plus simple : quelques clics sur l'Extranet du BIVB et vous accédez à un questionnaire d'autoévaluation. Pour vous aider à vous situer, les aides donnent une liste la plus exhaustive possible des actions à mettre en place pour atteindre la meilleure performance.

Au final, vous obtenez le profil Développement Durable de votre entreprise (points forts et points d'amélioration).

QUELQUES EXEMPLES FICTIFS :

1

JE SUIS : un viticulteur en cave particulière

- ▶ je suis vigilant dans le choix du matériel végétal, je pratique l'enherbement et je raisonne au plus juste mes apports d'intrants à la vigne ;
- ▶ je trie mes déchets ;
- ▶ je suis « membre » d'une aire de lavage collective ;
- ▶ je surveille mes consommations d'eau et d'énergie ;
- ▶ je connais mes coûts de production ;

mais :

- ▶ je ne m'intéresse que peu à la formation et à l'insertion de personnes en difficulté ;
- ▶ je n'ai pas de mesure spécifique et régulière de la satisfaction de mes clients ;
- ▶ je ne me suis pas penché sur la question de la transmission de mon exploitation ;
- ▶ mes critères d'achats sont le plus souvent seulement économiques.

Pour atteindre un meilleur niveau de performance et un meilleur équilibre, je peux me pencher sur les questions sociales, notamment la formation, et mieux connaître mes partenaires. Régler ma succession en amont permettrait également d'assurer la pérennité de mon entreprise après mon départ, par exemple.

2

JE SUIS : un coopérateur

- ▶ je suis les préconisations de mon pépiniériste pour le matériel végétal ;
- ▶ mon but est de produire des raisins sains et de bonne qualité pour m'assurer un revenu, les traitements me permettent d'assurer une protection suffisante ;
- ▶ je trie mes déchets ;
- ▶ je respecte la législation en vigueur ;

mais :

- ▶ je n'ai pas d'aire de lavage individuelle ou je ne suis pas « membre » d'une aire de lavage collective ;
- ▶ je suis en difficulté économique après plusieurs années de récolte déficitaire ;
- ▶ je ne connais pas mes coûts de production.

Pour améliorer les performances de mon entreprise, je dois étudier mes coûts de production et je peux me rapprocher de la cellule d'accompagnement de la CAVB qui m'aidera à trouver des solutions, par exemple.

3

JE SUIS : un négociant en Grande Bourgogne

- ▶ je donne un cahier des charges aux viticulteurs avec lesquels je travaille ;
- ▶ je forme mon personnel ;
- ▶ je connais ma satisfaction clients ;
- ▶ j'ai un projet d'entreprise clair et des objectifs produits ;

mais :

- ▶ je prends peu en compte les notions de biodiversité et d'intégration paysagère ;
- ▶ je possède plusieurs lieux de production et les trajets sont multiples et réguliers tant pour les personnels que les machines ;
- ▶ je ne choisis mes fournisseurs que sur leur compétitivité économique ;
- ▶ je ne suis que peu impliqué dans la vie locale ;
- ▶ je ne sais pas si les viticulteurs à qui j'achète du raisin disposent d'une aire de lavage et s'ils sont équipés convenablement pour traiter.

Pour atteindre un meilleur niveau de performance et un meilleur équilibre, je peux me renseigner sur les actions en faveur de la biodiversité et de la préservation du paysage. Je peux également intégrer des notions environnementales et sociales dans le choix de mes fournisseurs. Je peux également informer, communiquer et aider les viticulteurs avec qui je travaille sur les aires de lavage et les bonnes pratiques, par exemple.

